LOU REBOUSSIÉ

Comité de Quartier de Villeverte

EDITO

a fin de l'année approche ; c'est le moment de faire un bilan des actions de votre comité de quartier en 2017. Pour commencer, parlons de la Fibre, sujet O' combien sensible pour notre quartier. Vous trouverez un point complet sur l'état des lieux en page 3. Disons simplement que nos efforts répétés et conjoints ont fini par payer. Je remercie au passage quelques habitants, en particulier Marc FERRIER, très concernés et qui depuis fort longtemps alertent les autorités sur le cas de Villeverte, l'une des rares zones en France partiellement sans accès à l'ADSL, donc sans Internet digne de ce nom. La Mairie de Nîmes s'est investie en répondant aux sollicitations d'Orange, en autorisant l'installation de poteaux. On ne peut que regretter les promesses non tenues d'Orange pendant plusieurs années...et saluer leurs tout récents efforts ; soyons positifs!

Comme chaque année, nous commençons à préparer la prochaine fête du quartier, la fête des Capitelles. La date, non encore définitive, sera probablement tout début juillet, juste avant la fin de l'année scolaire 2018. Nous vous solliciterons à nouveau lors de la prochaine Assemblée Générale pour nous aider à organiser et mettre en place cette fête. Pour ce rendez-vous incontournable des habitants du quartier, leur famille et amis, nous aurons besoins de bras et d'idées. Nous compterons donc sur vous. Merci d'avance.

Notez bien la date de la prochaine **Assemblée Générale** du comité de quartier de Villeverte : elle se tiendra le:

samedi 27 janvier 2018 à 09 heures précises, salle de la Cigale,16, chemin de l'Auberge de Jeunesse.

Je rappelle que seuls les membres à jour de leur cotisation 2017 pourront participer aux votes des résolutions de l'Assemblée.

Enfin, je m'associe aux membres du conseil d'administration du comité de quartier de Villeverte pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse nouvelle année 2018.

Au plaisir de vous voir très nombreux lors de l'Assemblée Générale.

Jean-Michel MARTIN Président du comité de quartier de Villeverte.

Joyeuses fêtes de fin d'année et une très bonne nouvelle année 2018

Jean-Michel MARTIN - Président du Comité de Quartier de Villeverte Tel: 06 08 67 62 79-Mail: villevertenimes@gmail.com

Union des Comités de Quartier (UCQNM)

Nîmes quartiers mardi 24 octobre 2017 « J'ai démissionné pour des raisons personnelles »



Comme vous avez dû l'apprendre par voie de presse (Midilibre du 24 octobre 2017), j'ai démissionné de mes fonctions de président de l'UCQNM. C'est pour des raisons personnelles que j'ai pris cette décision, un peu à regret; en effet, mon emploi du temps se trouve un peu plus chargé qu'auparavant et m'empêchait de m'investir plus avant auprès de notre quartier et de ma famille.

Vous l'avez bien compris, je reste bien entendu plus que jamais investi auprès des habitants de Villeverte et prêt à « rempiler » pour un nouveau mandat.

Le comité de quartier de Villeverte reste cependant membre de l'Union des comités de Quartiers.

PLU

Le projet de révision du PLU a été présenté en Conseil Municipal de la Ville de Nîmes le 30 septembre 2017.voici un extrait du compte-rendu de ce conseil :

Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) approuvé en mars 2004 a été mis en révision le 29 mai 2010. Cette révision générale est accompagnée par une approche environnementale de l'urbanisme (A.E.U.). Ces principaux objectifs sont de mettre en compatibilité le P.L.U. actuel avec le Schéma de Cohérence Territoriale Sud Gard, le Plan de Déplacements Urbains, le Plan de l'Habitat ainsi que le Programme CADEREAU. Il doit intégrer le Plan de Prévention du Risque Inondation et appliquer la législation en vigueur comme le Grenelle de l'Environnement et la loi ALUR. Dans les années à venir, la Ville se doit de répondre à ces objectifs, qui déterminent les axes essentiels du projet communal.

Les prochaines étapes seront l'enquête publique et l'approbation du PLU révisé qui sont prévues dans le courant du 1er semestre 2018.

Eclairage public

La prolongation de l'éclairage public le long du chemin de la Cigale, du rond-point de Villeverte à la N106 a été voté par le conseil de quartier le 19 septembre 2017, pour un montant de 3 900 euros.

Prévention incendie, rappel des règles

L'arrêté préfectoral du 26 octobre 2017 prolonge l'interdiction d'emploi du feu à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 mètres des bois, forêts et garriques du jusqu'au 30 novembre 2017 inclus. Le respect des dispositions de l'arrêté du 31/08/2012 (dérogation relative au brûlage des déchets verts issus du débroussaillement réglementaire, dès lors qu'aucun autre moyen d'élimination de ces déchets facilement accessible n'est mis à la disposition des particuliers à qui s'impose cette obligation légale) ne dégage en aucune manière la responsabilité civile de l'auteur du feu en cas de propagation du feu vers d'autres propriétés.

En tout état de cause, l'arrêté interdit strictement l'emploi du feu sous toutes ses formes (et donc le brûlage de végétaux coupés également) dans et à proximité des massifs boisés à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 mètres des bois, forêts, landes, maquis, garrigues, plantations et reboisements.

En d'autres termes, il est donc strictement interdit de faire le moindre feu dans nos garrigues. Les cumuls de pluie sont de 75% inférieurs à la normale.



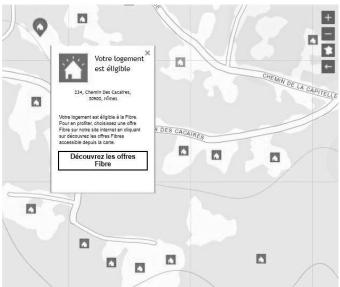
Fibre Optique

En cette fin d'année, le bilan du raccordement des logements de notre quartier s'améliore nettement; Voici un point non exhaustif des raccordements effectués et des logements d'ores et déjà éligibles à la Fibre. L'ensemble des immeubles et maisons des Hauts de Nîmes sont éligibles ou raccordés depuis plus d'un an (fin 2015 et début 2016).

Pour le reste du quartier de Villeverte, sont raccordés ou éligibles : chemin des Hauts de Nîmes, ancienne route d'Anduze (de 3015 au 3358, des deux côtés), impasse de la Chenaie, chemin de la Capitelle Pointue (du chemin des Hauts de Nîmes au 1397 et lotissement « La Capitelle Pointue » et les N°171, 145 et 123), chemin des Cacaïres et toutes les impasses adjacentes, chemin du Paratonnerre (jusqu'au 675 et 726, sauf le 1053, plus les 526 et 554), chemin des Seringats, un seul logement : le 103, ancienne route d'Anduze, les N° 1231 et 1273, impasse des Cistes, jusqu'au bout, chemin de la Préfecture : quelques maisons jusqu'à l'impasse des Chanterelles, puis du 557 jusqu'à l'ancienne route d'Anduze, y compris toutes les impasses, devraient être raccordées très rapidement (les boitiers de raccordement sont en place), ancienne route d'Anduze au croisement du chemin de la Préfecture, les N° 2473, 2511, 2402, 2228, et 2520 doivent aussi être raccordés sous peu, Impasse des Chanterelles, les N° 121G et 121C. Certaines zones restent difficiles à raccorder. La semaine dernière le 13 décembre, je suis intervenu dans une réunion « sur place » Rond-point de Villeverte en présence des dirigeants d'Orange et de ses soustraitants : objectifs : rechercher et mettre en place des solutions pour raccorder le chemin de la Cigale (en amont et aval du rond-point de Villeverte) et ses impasses. La direction d'Orange étudie le creusement partiel de tranchées afin de palier à l'impossibilité de raccorder en aérien dans certaines zones de La Cigale. Les impasses du Diamant Noir et du Savetier devraient être raccordées rapidement selon leurs dires.

Il reste encore de nombreux chemins et impasse à raccorder, mais force est de constater que les progrès sont notables et que les efforts d'Orange, bien que tardifs, ainsi que ceux de la mairie de Nîmes qui accorde les autorisations administratives, en particulier pour la pose de poteaux, commencent à payer.

Rappelons que les logement « éligibles » peuvent être raccordés simplement en prenant rendezvous avec Orange ou votre opérateur préféré. La mise en place se fait en général sous 15 jours. Le raccordement (aérien ou gaine) est gratuit chez Orange, et aussi chez Bouygues ; pour SFR et RED, je ne sais pas et Free ne propose pas de raccordement dans le quartier, à ma connaissance.



https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/

Voici un exemple des information figurant sur le site d'Orange, au 19/12/2017

Echange de livre, bientôt

Dans l'impossibilité, pour le moment, de faire venir dans notre quartier le bibliobus (bibliothèque municipale mobile), nous avons demandé à ce qu'une boite à livre soit installée dans notre quartier. Notre demande a été acceptée par la Mairie ; cet investissement a été voté à l'unanimité lors du conseil de quartier le 19 septembre 2017.

Le vendredi 10 novembre nous avons eu une réunion avec Thierry PROCIDA, président du Conseil de Quartier Garrigues Ouest et les services techniques de la mairie. Cette boite d'échange de livre sera installée au plan des Reboussiés, mais pas avant le 3^e trimestre 2018. Il y a des délais de fabrication et une longue liste d'attente!



Voila la première boite à livre installée chemin de la Planète en octobre 2016.

Depuis les demandes affluent et de nombreux quartiers sont candidats à l'installation de cette « boite d'échanges »

Lotissement « Les Garrigues du Paratonnerre »

Ou en est la vente des lots du lotissement alors que les travaux se terminent ?. Vous en saurez plus lors de l'Assemblée Générale. Je rencontre en effet Mr. Gilles PASCAL, directeur de GGL Nîmes, le lotisseur, début janvier 2018.



Participation Citoyenne

Les incivilités ne régressent pas, dans notre quartier comme ailleurs. De plus, les cambriolages (parfois avec séquestration de personnes, ou en présence des habitants) sont réguliers. Les périodes des fêtes, des férias sont particulièrement propices à la violation des propriétés.

Le comité de quartier de Villeverte a officiellement fait une demande auprès de Monsieur de Maire de Nîmes afin d'adhérer au protocole de Participation Citoyenne .

Ce dispositif, auparavant appelé « Voisins Vigilants », poursuit deux objectifs principaux :

- -développer l'engagement des habitants d'un quartier pour créer des réflexes de prévention et de signalement permettant des interventions mieux ciblées des forces de l'ordre,
- favoriser des solidarités de voisinages en renforçant le lien social

Une approche territoriale de la sécurité

Cette démarche citoyenne consiste à associer la population à la sécurité de son propre environnement en partenariat avec les acteurs locaux de la sécurité (police nationale et police municipale).

La connaissance par la population de son territoire et des phénomènes de délinquance permet de développer un mode d'action innovant de transmission d'informations utiles aux forces de l'ordre sans jamais se substituer à elles.

Rôle des référents

Les référents sont des habitants volontaires, attentifs de la vie de leur quartier. Ils recueillent tout élément pouvant intéresser les services de police (nationale et municipale) pour lutter notamment contre les cambriolages. Pour ce faire, ils reçoivent une formation dispensée par les polices nationale et municipale.

Des quartiers signalés

Une signalétique indiquant la mise en œuvre du dispositif de participation citoyenne est implantée aux entrées des quartiers concernés. (Extraits du site de la Mairie)

Un premier rendez-vous est d'ores et déjà fixé début janvier 2018 avec un capitaine de la police nationale pour initier la mise en place du processus.

Gard'n Vrac

C'est le moment de mettre à l'honneur deux nouveaux habitants de notre quartier. Éric Flieller et Gaëlle Tudury habitent depuis cet été chemin de la Préfecture, près du Plan des Reboussiés. Ce jeune couple s'est rapidement fait connaître ; en effet ils sont tout deux venus nous prêter main forte pour la mise en place de la fête du quartier, début juillet, et ont passé la soirée avec nous, au service du bar, tous les deux. Nous les remercions encore de leur aide précieuse, spontanée et sympathique.

C'est à cette occasion qu'ils nous ont dévoilé leur projet : créer en ville une épicerie de produit en vrac. Fort d'un courant porteur visant à limiter nos déchets et emballages, toujours plus nombreux et volumineux, ainsi qu'une solide étude marché, le couple à ouvert GARD'n VRAC au 16, boulevard Gambetta en ville. Dans cette épicerie, les produits proviennent très majoritairement des circuits courts et du Gard (plus de 50%) et le reste de la région Occitanie et de la région PA-

CA. À 95% ce sont des produits bio. « Nous travaillons avec pas moins d'une quarantaine de producteurs ». Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre quartier et leur souhaitons une pleine réussite dans leur entreprise. La presse et les médias locaux ont d'ores et déjà fait écho de leur savoir-faire ainsi que de la qualité et des prix serrés des produits proposés. (quelques passages extraits d'Objectif Gard-Rédacteur Philippe GAVILLET de PENEY)



GARD'n VRAC. 16, bld Gambetta. Nîmes. Ouvert du mardi au vendredi, de 9h à 13 h et de 15h à 19h. Le samedi de 9h à 19 h, non-stop, et le dimanche de 9h à 13h. Tél. : 09 87 14 83 70.

Assemblée Générale Ordinaire - Convocation

Comité de Quartier VILLEVERTE

Assemblée Générale-Samedi 27 Janvier 2018 - 09 Heures

CONVOCATION

Cher(e) adhérent(e)

Le Comité de Quartier de Villeverte à l'honneur de vous convier à assister à son Assemblée Générale annuelle, le Samedi 27 janvier 2018, Salle "La Cigale", 16, chemin de l'Auberge de Jeunesse 30900 Nîmes. Ouverture de la séance à 9h00 précises

ORDRE DU JOUR

09 h00 Accueil

- Emargement fiche de présence
- Mise à jour et règlement des cotisations 2018
- Attribution bulletin de vote pour l'élection du C.A. (Conseil d'Administration)

09h30 Ouverture de l'Assemblée Générale

Dossiers statutaires

- Rapport moral (Jean-Michel MARTIN) : vote
- Rapport financier (Odette Hénin): vote
- Renouvellement du Conseil d'Administration : vote
- Dépouillement (2 membres du CA, 2 adhérents), résultats

11h00 Exposé des dossiers, débats en présence des élus

Dossiers en cours

- Lotissement « Les Garrigues du Paratonnerre »
- Fibre Optique
- Préparation de la fête 2018
- Travaux effectués en 2017;
- Aménagements à prévoir en 2018
- Questions diverses

ADHÉSION 2017

Seuls les membres à jour de leur cotisation 2017 pourront participer aux votes des résolutions de l'Assemblée

Cotisation simple 10 € couple 15 € soutien 30 €

Chèque à l'ordre du "Comité de Qu boite aux lettres précisées en page	artier de Villeverte". I 8) impérativemen	Merci d'envoyer vos règle t avant le 31/12/201	nents par courrier (ou dépo <u>7</u>	ôt dans la
Nom				
Adresse				
Email :		Tél :		
Nouvel adhérent · D	Renouvellement:			

Assemblée Générale Ordinaire - Pouvoir

Si toutefois vous ne pouvez pas assister à l'Assemblée Général du 27 janvier 2018, il vous est possible de mandater une ou deux personnes (pas plus de deux pouvoirs par mandataire) afin de vous représenter lors de cette Assemblée, débattre et voter en votre nom.

Comité de Quartier de Villeverte villevertenimes@gmail.com
1058, Chemin du Paratonnerre www.villeverte.org
30900 NîMES

Assemblée Générale du 27 janvier 2018

POUVOIR

Je soussigné(e): demeurant:
membre de l'Association de Quartier de Villeverte, adhérent 2017, donne pouvoir par les présentes à (1):
aux fins de me représenter et faire valoir mes droits sur les sujets, discussions, délibérations donnant lieu au vote des membres de l'Assemblée Générale Ordinaire du Comité de Quartier de Villeverte du 27 janvier 2018.
Pour valoir ce que de droit,
Nom:
Date:
Signature:
(1) Pas plus de 2 pouvoirs par mandataire

APPEL A CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil est composé d'une petite équipe de bénévoles, en contact avec les habitants du quartier et les autorités locales. Nos actions, si petites soient-elles, ont pour objet d'améliorer la vie des habitants du quartier et de maintenir notre environnement spécifique à la Garrigue. Nous avons besoin de votre participation active ! N'hésitez pas à apporter votre contribution.

Le Comité de quartier a pour but de défendre les valeurs et les intérêts collectifs des habitants du quartier (Extrait des statuts).

L'association est dirigée par un CA composé de vingt membres maximum; Il se réunit environ une fois par mois, un peu plus à l'approche de certains évènements (préparation de la fête annuelle, de l'Assemblée Générale, etc.).

Les membres du CA sont élus par l'Assemblée Générale annuelle qui clôt un exercice. Leur mandat court pour un an environ jusqu'aux prochaines élections organisées par l'AG annuelle suivante. (Extrait des statuts).

Engagez-vous! Nous souhaitons que l'Association vive et que ses adhérents et son Conseil d'Administration se renouvelle. Notre quartier est magnifique, atypique et unique: rejoignez-nous pour encore mieux le préserver.

Merci de faire connaître votre intention de vous porter candidat à l'élection du Conseil d'Administration du Comité de Quartier de Villeverte **AVANT LE MARDI 23 JANVIER 2018 AU SOIR** (Il est nécessaire d'être à jour de sa cotisation de membre 2017 au 31/12/2017 pour postuler).

Merci de nous communiquer votre candidature par mail : villevertenimes@gmail.com

ou par courrier chez (ou dépôt dans la boite aux lettres) :

- Jean-Michel Martin, 1058 Chemin du Paratonnerre 30900 Nîmes
- Odette Hénin, 63 Impasse du Savetier 30900 Nîmes
- Daniel Poudevigne, 981 Chemin de la Préfecture 30900 Nîmes

ADHÉSION 2018

Cotisation simple 10 € couple 15 € soutien 30 €

Chèque à l'ordre du "Comité de Quartier de Villeverte". Merci d'envoyer vos règlements par courrier (ou dépôt dans la boite aux lettres citées ci-dessus). Vous pourrez également vous acquitter de votre cotisation 2018 lors de l'Assemblée Générale et régler à l'aide du bulletin ci-dessous complété:

Nom	
Adresse	
Email :	Tél :
Nouvel adhérent : OU Renouvellement:	
Cotisation payée par : Chèque: OU Espèces:	